



VOIR, ENTENDRE ET CROQUER... C'EST LA VIE



Mémento du Médoc



SOMMAIRE

Prendre soin de sa santé pour préserver son équilibre de vie.....	3
Faire ses contrôles de routine.....	3
VOIR.....	4
ENTENDRE.....	6
CROQUER.....	7
DES DISPOSITIFS POUR VOUS AIDER A PRENDRE SOIN DE VOUS.....	8
Les bilans de santé de votre assurance maladie.....	9
La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS).....	9
LES AIDES FINANCIÈRES.....	10
Se renseigner.....	10
Présentation de quelques aides possibles.....	10
POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉPLACEMENTS VERS LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.....	10
Les solutions de transport du département, des communautés de communes et communes.....	11
Le réseau Transgironde.....	11
Le dispositif « Sortir Plus ».....	11
Les prestations de transport des organismes de services à la personne.....	11
VOS CONTACTS SUR LE MÉDOC.....	11
Les Caisses d'Assurance Maladie.....	12
CPAM Gironde.....	12
MSA Gironde.....	12
RSI Aquitaine.....	12
Où trouver le nom des professionnels de santé exerçant à proximité ?.....	13
Le remboursement de l'Assurance Maladie.....	13
Les professionnels du Médoc.....	14
Centre Médoc.....	15
Lacs Médocains.....	18
Médoc Estuaire.....	19
Médullienne.....	20
La Pointe du Médoc.....	21
Blanquefort, Eysines et Parempuyre.....	22
Sur l'ensemble du Médoc.....	24
MES NOTES.....	25

Au fil des pages... vous trouverez des encarts de couleur

Vigilance à avoir en tête

**Ressources auxquelles vous pouvez
faire appel selon votre situation**

Prendre soin de sa santé pour préserver son équilibre de vie

Un agenda

Pensez-y pour noter et suivre vos rendez-vous. C'est un **aide-mémoire précieux**.

Prévoyez vos rendez-vous suffisamment tôt car un délai, parfois de plusieurs mois, peut exister entre le moment où l'on convient de la visite et le jour de celle-ci.

Veiller à sa santé c'est se permettre de garder un équilibre de vie le plus longtemps possible, **autrement dit son autonomie**.

La vision, l'audition et la santé bucco-dentaire méritent d'être surveillées de façon régulière. Elles **contribuent** à notre bien-être, à notre santé et ont un impact direct sur nos relations avec les autres.

Voir, entendre et croquer...

Faire ses contrôles de routine

 Il est conseillé de consulter un **ophtalmologiste** 1 fois par an surtout si vous éprouvez des difficultés à conduire de nuit, à lire les étiquettes ou les petits caractères... Outre le fait d'ajuster votre correction, il peut permettre de détecter une éventuelle cataracte, un glaucome voire la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).



Si votre entourage vous fait remarquer que vous augmentez le son de la radio, faites répéter ou parlez fort au téléphone, c'est qu'il est temps de prendre rendez-vous avec un **O.R.L. (Oto-Rhino-Laryngologiste)**. Vous pourrez corriger une éventuelle perte d'audition et faire le point sur tout autre trouble auditif.



Enfin, on connaît tous l'importance d'un brossage de dents après chaque repas. Néanmoins en matière de **santé bucco-dentaire**, c'est une visite chez son dentiste, 1 à 2 fois par an, qui permet de vérifier la bonne santé des dents, celle de l'os qui les soutient, des gencives et des muqueuses de la cavité buccale.

Ces **contrôles préventifs** vous permettront de garder l'esprit tranquille pour mieux vivre au quotidien.

Adaptation des appareillages

Sachez qu'il est normal de mettre un **certain temps pour s'habituer** aux prothèses dentaires, auditives, aux lunettes...

Profitez des périodes de tests pour **poser vos questions aux professionnels**. Ils trouveront avec vous la solution qui vous convient le mieux.

Veillez à bien **entretenir vos équipements**.

C'est la garantie de votre **confort** et d'un **bon fonctionnement** sur la durée.



VOIR

Les yeux ne s'usent pas avec l'âge ; bien au contraire, plus on s'en sert et mieux ils fonctionnent. En revanche, comme n'importe quel autre organe, ils vieillissent et deviennent sujet aux maladies.

Lutter contre une vue qui baisse, c'est **prévoir des visites régulières** (au moins 1 fois par an) **chez l'ophtalmologiste** pour dépister certains troubles visuels, stopper leur évolution et/ou les corriger.

Mais il convient également de penser à **adapter son environnement**. Enfin, une **alimentation variée et équilibrée** apportera les vitamines A, C, E et les Oméga 3 indispensables à une bonne vision.

Les “ trucs ” simples qui facilitent le quotidien

- Adapter dans toutes les pièces un **bon éclairage**, évitant les zones d'ombres : multipliez aussi les lampes, lampadaires et plafonniers dans les endroits où vous passez souvent. Vous bénéficierez ainsi d'une lumière généreuse, supprimant toute zone d'ombre.
- **Ôtez les objets ou meubles gênants** des espaces où vous circulez (ex. : couloirs). En particulier, fixez au mur les câbles et fils électriques (télévision, lampes) ou utilisez des range-fils (boîtiers de rangement des câbles).
- Ne jamais laisser les **portes entrouvertes** ou les **chaises** dans un passage.
- Si vous avez des problèmes de vue, signalez le **bord des marches d'escalier** d'une bande de couleur claire.
- Si vous avez un **jardin** : gardez les allées bien balayées, sans tuyaux d'arrosage, ni pots ni plantes dans le passage.
- Utiliser des **codes de couleurs** (ranger la soupe de tomate dans une boîte marquée de larges bandes rouges ou la soupe de poulet dans une boîte marquée de bandes jaunes), afin d'éviter le recours permanent à une loupe pour lire le contenu des boîtes.
- Utiliser des lunettes de soleil ou des casquettes à l'extérieur (contre l'éblouissement).
- Préférer pour le lieu de vie des **couleurs vives**, de **hauts contrastes**.
- Ne pas négliger l'impact psychologique : la basse vision peut-être un véritable handicap, mieux vaut s'en préoccuper.

Accéder à la culture même avec une mauvaise vue

« cultureaccessible.gironde.fr », site du Département de la Gironde permet aux personnes en situation de handicap visuel (et/ou moteur) de pouvoir consulter de nombreuses **informations culturelles locales**.

Des **renseignements pratiques** à votre disposition : agenda culturel, accessibilité détaillée des salles selon le type de handicap mais aussi les transports, ...

Pensez aux lunettes- loupes

Disponibles partout (environ 13€)

Le port de lunettes-loupes **ne vous dispense pas de consulter un médecin ophtalmologiste** qui, seul, est habilité à dépister d'éventuels troubles pathologiques et visuels.

Elles sont réservées à un **usage occasionnel**, en **dépannage**, en attendant votre rendez-vous médical.

Une bibliothèque sonore

La lecture était une de vos passions, mais vous ne pouvez plus lire... Le GIAA Aquitaine vous propose sa bibliothèque sonore (8000 ouvrages).

Adhésion : 50 € par an, ensuite expédition et renvoi par la poste entièrement gratuits.

Permanence du lundi au jeudi de 9h à 17h30 au 05 56 31 48 48

Pensez aux **livres en gros caractères** pour votre confort de lecture.

Vous en trouverez dans les librairies mais également dans les **bibliothèques**.

Pour trouver la plus près de chez vous, renseignez-vous auprès de votre mairie ou sur biblio.gironde.fr (cliquez sur l'icône  puis sur « vos bibliothèques »).

C'est également le cas des livres sonores.



ENTENDRE

L'oreille est l'organe d'action de **l'ouïe**. Elle capte les sons, les analyse et les transforme en un message nerveux compréhensible pour le cerveau. L'oreille intervient également dans le **maintien de l'équilibre**.

L'audition a de nombreuses fonctions : une fonction de communication grâce à la parole, une fonction de lien social, une fonction d'apprentissage et une fonction d'alerte et de sécurité qui repose sur la vigilance du système auditif et la perception permanente des sons ambiants.

La perte auditive consiste en une altération progressive plus ou moins rapide du sens de l'ouïe.

Le malentendant a tendance à **se retirer progressivement de la vie sociale** (repas de famille, sorties au restaurant, soirées ou activités entre amis, etc.). Cette mise à l'écart est due non seulement à la perte auditive mais également à **l'impact psychologique** occasionné (peur de ne pas comprendre, crainte d'une moquerie ou de gêner), hormis le fait que la concentration exigée pour comprendre ce qui se passe est la cause d'une **grande fatigue**.

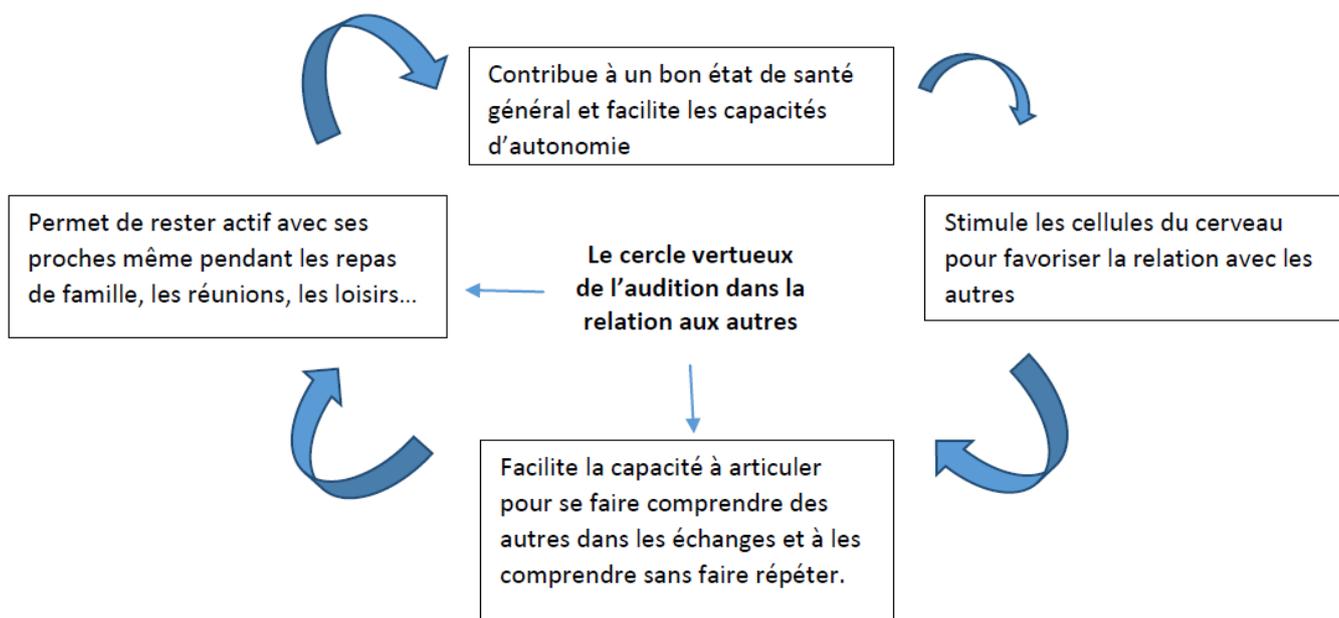
La presbycusie, ou perte progressive de l'audition liée à l'âge, est normale. Se laisser priver d'informations sensorielles essentielles ne l'est pas. C'est notre « bien vieillir » qui est en jeu.

Le rôle des spécialistes

L'**ORL** est un médecin spécialisé dans les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge et du larynx. En cas de perte auditive potentielle, il établit un diagnostic, grâce à un examen clinique, **puis** des tests auditifs. En clair, c'est le **spécialiste** à voir en premier ! C'est lui qui prescrit d'éventuelles aides auditives. Et **sa prescription est indispensable !**

Les **audioprothésistes** ne sont pas autorisés à vous vendre d'appareillage sans ordonnance et la Caisse d'Assurance Maladie ne rembourse que s'il y a prescription. Une fois les aides auditives en place, médecins et audioprothésistes doivent travailler ensemble pour effectuer un suivi de qualité.

L'**orthophoniste**, expert du langage et de la communication, permet de s'adapter à la nouvelle audition avec l'appareillage, ainsi la perception auditive est optimisée.



Source : Guide Pratique « mieux entendre et communiquer même au grand âge », association JNA

La consultation chez un O.R.L. se fait sur prescription de votre médecin traitant.

Afin de ne pas vous priver de la **télévision** et ne pas déranger votre entourage ... pensez au **casque audio** conçu à cet effet.

Vous en trouverez facilement dans le **commerce** mais soyez vigilant sur sa **qualité**, pour votre **confort** et un bon fonctionnement dans la **durée**.



CROQUER

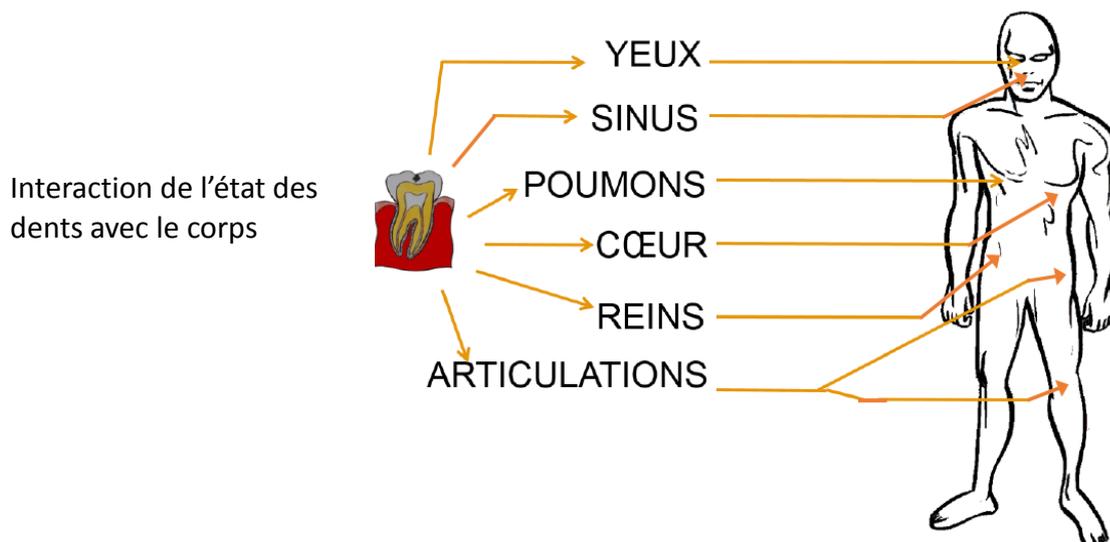
La **bouche** est un **carrefour de plusieurs fonctions** : nutrition, mastication, gustation, salivation, respiration et phonation. Ces fonctions contribuent au bien-être et à la dignité de tout être humain.

Le **vieillissement dentaire concerne l'ensemble des tissus constituant les dents** : l'émail, la dentine, la pulpe (tissu situé dans la racine dentaire) et le ciment (tissu recouvrant la racine de la dent).

Au-delà du vieillissement physiologique des dents elles-mêmes, de **nombreux autres facteurs** entrent en jeu dans la **détérioration de la bonne santé bucco-dentaire** des personnes âgées : une alimentation plus riche en sucres, de consistance molle et adhérent à la dent, une diminution de la production de salive, un brossage moins efficace de ses dents ou un entretien insuffisant de sa prothèse.

Un contrôle ou une visite préventive **une à 2 fois par an chez le dentiste** est à préconiser.

Vous conserverez ainsi le **plaisir de manger** et favoriserez une bonne santé générale.



Choisir les bons outils et avoir le bon geste

Il n'est pas facile parfois de tenir sa **brosse à dents**... alors pensez à :

- la brosse à manche **ergonomique**, plus facile à saisir,
- la brosse **triface**, qui permet de brosser le dessus, l'arrière et l'avant des dents d'un seul geste,
- la brosse à dents **électrique**, qui demande moins d'efforts pour un résultat tout aussi efficace.

Et demandez conseil à votre dentiste.

DES DISPOSITIFS POUR VOUS AIDER A PRENDRE SOIN DE VOUS



Les bilans de santé de votre assurance maladie

Prenez contact avec votre caisse et, notamment,

CPAM : vous pouvez bénéficier d'un bilan de santé tous les 5 ans.

Bègles, 5 av Robert Schumann, quartier Terres Neuves : 05 56 39 38 75

RSI : vous venez de prendre votre retraite ? Vous êtes ayant droit de plus de 58 ans d'un assuré du RSI ? Le bilan santé retraite vous concerne : 3648 (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

MSA : jusqu'à 74 ans, vous êtes régulièrement invité à profiter des « instants santé » organisés près de chez vous. Lorsque viendra votre tour, ne laissez pas passer cette occasion...

La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)

Vous connaissez des difficultés d'accès aux soins liés à :

- l'absence de couverture sociale ou couverture sociale incomplète
- des difficultés liées aux conditions de logement
- une précarité financière
- un isolement social

Prenez contact avec la PASS de la Clinique Mutualiste du Médoc : 05 56 73 10 00

Outre un accueil possible au service des Urgences de la Clinique à Lesparre, des **consultations sociales de proximité** ont également lieu à **Castelnau, Pauillac** et **Hourtin**.

Des actions de prévention gratuites

Les caisses de retraite, les complémentaires santé, la Clinique organisent régulièrement des actions de prévention gratuites. N'hésitez pas à vous renseigner.



Selon votre situation, il est possible que vous puissiez bénéficier d'une aide financière.

Se renseigner

Après obtention de plusieurs devis (soins et appareillages) et avant de vous engager auprès des professionnels, renseignez-vous auprès de :

- votre caisse d'assurance maladie,
- votre (vos) caisse(s) de retraite,
- votre complémentaire santé,
- la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Gironde (MDPH) pour la prestation compensatoire du handicap,
- les collectivités (Département, Mairies) pour une aide exceptionnelle.

Présentation de quelques aides possibles

Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)

Si vous bénéficiez de la Protection Universelle Maladie (ex CMU), vous pouvez, sous certaines conditions, accéder à la CMU-C.

La CMU-C permet la prise en charge gratuite de **la part complémentaire de vos dépenses de santé** et, entre autres, à des forfaits de prise en charge pour vos soins dentaires, vos lunettes, vos prothèses auditives... et à la dispense d'avance des frais. La demande se fait auprès de votre assurance maladie.

L'Aide pour une Complémentaire Santé (ACS)

L'ACS est réservée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la CMU-C. La demande se fait auprès de votre assurance maladie.

Les prestations extra-légales

Selon le régime de Sécurité Sociale auquel vous êtes affilié, sous certaines conditions, des **aides ponctuelles**, appelées prestations extra-légales, peuvent vous être accordées. Rapprochez-vous de votre caisse d'assurance maladie (CPAM, MSA, RSI, régimes spéciaux).

Se faire aider pour constituer les dossiers et trouver le bon interlocuteur

Pour constituer votre dossier, n'hésitez pas à demander l'aide d'une assistante sociale de la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI), de votre mairie...

POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉPLACEMENTS VERS LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les solutions de transport du département, des communautés de communes et communes

Le département et certaines communautés de communes ou communes peuvent vous proposer des solutions de transport si vos déplacements de proximité sont devenus difficiles, à un prix raisonnable, et sous réserve de remplir les critères d'éligibilité.

- **Le transport sur demande** : taxi ou taxi collectif,
- **Les navettes** vers les marchés, les centres bourgs et les grandes surfaces...
- **Les cartes de transport en commun à prix réduit** voire parfois même gratuites, sous condition de revenus.

Renseignez-vous auprès de votre mairie et de votre communauté de communes.

Le réseau Transgironde

Tarifs réduits pour les + de 60 ans (20 %) ; Si vous empruntez régulièrement les lignes de ce réseau, pensez à l'abonnement ou à la carte de 10 voyages, c'est encore moins cher.

Les personnes percevant des ressources mensuelles inférieures à 70% du SMIC net peuvent bénéficier de la **carte HORIZON** (0,30 € le trajet).

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de la MDSI la plus proche.

Le dispositif « Sortir Plus »

Dispositif des caisses de retraite complémentaires AGIRC et ARRCO dont vous pouvez bénéficier si **vous avez 80 ans et plus** et éprouvez des difficultés à vous déplacer. Service payant.

Appelez un conseiller au **0 810 360 560** (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Les prestations de transport des organismes de services à la personne

Renseignez-vous également auprès des services à la personne : ils peuvent vous proposer un **accompagnement de votre domicile jusqu'à votre destination**. Service payant. Demandez plusieurs devis avant de faire votre choix.

En cas de handicap

*Il existe des **cartes** destinées à faciliter vos déplacements : carte européenne de stationnement (voiture), carte d'invalidité, carte de priorité (transports en commun et à pied).*

Contact : Maison Départementale des Personnes Handicapées au 05 56 99 69 00

Du lundi au vendredi de 10h (11h le lundi) à 12h et de 13h à 16h30 (15h30 le vendredi)

VOS CONTACTS SUR LE MÉDOC



Les Caisses d'Assurance Maladie

CPAM Gironde

Agence à **Lesparre** : 5 rue Grammont (locaux MSA). Du lundi au vendredi (fermée le 3ème mardi du mois) de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Deux accueils à **Lacanau et Soulac** : uniquement sur rendez-vous en contactant le 3646

Téléphone : 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) - **Site** : www.ameli.fr

Permanences du **service social (CARSAT)** en **6 points d'accueil** : Blanquefort, Castelnau de Médoc, Eysines, Lacanau, Lesparre et Saint Laurent Médoc

Sur rendez-vous au 05.56.11.64.21 - Site : www.carsat-aquitaine.fr

MSA Gironde

Agence à **Lesparre**, 5 rue de Grammont. Du lundi au vendredi (fermée le 3ème mardi du mois) de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Sans rendez-vous : les mardis, mercredis, jeudis

Sur rendez-vous : le lundi

En pré-accueil : le vendredi.

Téléphone : 05.56.73.54.40 – Site : www.msa33.fr

Les permanences du service social ont lieu uniquement sur rendez-vous au 05.56.01.83.30 ou 05.56.01.48.28.

RSI Aquitaine

Agence à **Bruges** : 1 rue Prévost (angle allées de Boutaut), accueil physique lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30, **sur rendez-vous le mercredi**.

Retrouvez les **autres points d'accueil** sur le site du RSI rubrique « les points d'accueil en Aquitaine / en Gironde ». Ces accueils se font **sur rendez-vous**.

Service retraite et santé : 3648 (Coût d'un appel local depuis un poste fixe), du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Site <http://www.rsi.fr/aquitaine>

Où trouver le nom des professionnels de santé exerçant à proximité ?

Lorsque vous recherchez un professionnel de santé plusieurs solutions s'offrent à vous :

- interroger votre **médecin traitant**, votre **pharmacien**, votre **infirmière**, etc... sans oublier votre **mairie**
- consulter les **pages jaunes**
- vous rendre sur le **site** <http://annuaire.sante.ameli.fr/>
- vous rapprocher des **ordres** et des **syndicats professionnels**

N'oubliez pas !

Votre premier interlocuteur reste votre **médecin traitant**.

C'est lui qui, si nécessaire, vous orientera vers un spécialiste (prescription obligatoire pour l'ORL) dans le cadre **du parcours de soins coordonnés**.

Passer par votre médecin traitant vous garantit un suivi et une prévention personnalisés, et vous permet d'être **mieux remboursé par l'Assurance Maladie**.

Penser à l'informer de toutes altérations de votre état de santé, y compris concernant votre vue, votre audition ou votre situation dentaire, car elles peuvent avoir un retentissement sur votre santé générale.

Clinique Mutualiste du Médoc

Elle participe à des **campagnes de dépistage**.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Soins coûteux Appareillages

Ayez le réflexe « devis » !

Demandez plusieurs devis **AVANT** de vous décider ou de commencer des soins.

Le saviez-vous ?

Les **opticiens** et les **audioprothésistes** sont des auxiliaires médicaux mais également des **commerçants**.

Votre mutuelle

Certaines mutuelles ont constitué des **réseaux de professionnels** avec des tarifs préférentiels.

Pensez-y. Contactez-la.

Le remboursement de l'Assurance Maladie

Les honoraires pratiqués par les médecins et le montant qui sert de base de remboursement à l'Assurance Maladie varient en fonction de la discipline du médecin (généraliste ou autre spécialité) et de son secteur d'activité (secteur 1 ou 2).

Le médecin conventionné de secteur 1 applique le tarif fixé par convention avec l'Assurance Maladie.

Un dépassement d'honoraires n'est autorisé qu'en cas d'une demande particulière de votre part comme, par exemple, une visite en dehors des heures habituelles d'ouverture du cabinet du médecin. Ces dépassements exceptionnels ne sont jamais remboursés par l'Assurance Maladie.

Le médecin conventionné de secteur 2 pratique des honoraires libres. Il est, en effet, autorisé à pratiquer des dépassements d'honoraires avec tact et mesure. Le montant du dépassement n'est pas remboursé par l'Assurance Maladie.

Certains médecins conventionnés, de secteur 1 ou 2, adhèrent au « **contrat d'accès aux soins** » et pratiquent des **dépassements modérés** pour faciliter l'accès aux soins de leurs patients. Dans ce cas, l'Assurance Maladie vous rembourse sur une base plus élevée, celle du secteur 1, ce qui diminue d'autant le dépassement d'honoraires.

Pour les **prothèses dentaires** et les **traitements d'orthopédie dento-faciale (O.D.F)**, le chirurgien-dentiste fixe librement ses tarifs et peut donc pratiquer des dépassements d'honoraires. L'Assurance Maladie vous rembourse sur la base de tarifs dits « tarifs de responsabilité », et non sur la base des honoraires payés. Les dépassements d'honoraires ne sont jamais pris en charge par l'Assurance Maladie.

Plus d'informations sur le site : <http://www.ameli.fr/assures/soins-et-remboursements>

La prise en charge de certains actes et traitements médicaux nécessitent d'obtenir l'accord préalable de l'Assurance Maladie

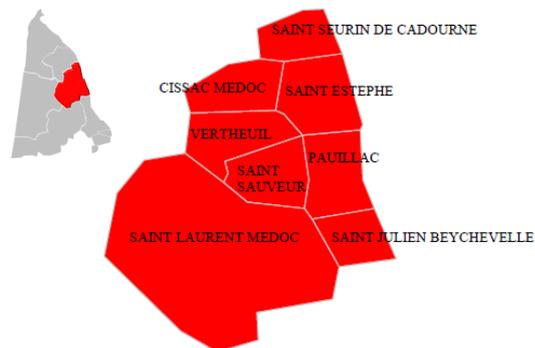
Votre médecin ou le professionnel de santé vous informera de la nécessité d'effectuer une demande d'accord préalable.

Ex : pour les traitements O.D.F, l'orthoptie, l'orthophonie...

Les professionnels du Médoc

Dans les pages suivantes, retrouvez la liste des **ophtalmologistes, orthoptistes, opticiens, O.R.L., audioprothésistes et dentistes présents sur le Médoc** à la date de conception de ce guide. Tous les orthoptistes et dentistes cités sont conventionnés secteur 1.

Centre Médoc



Opticiens

Pauillac

ATOL Les Opticiens, 8 Quai Léon Perrier, Tél. 05 56 59 11 68

Bordelaise de Lunetterie, 1 Quai Paul Doumer, Tél. 05 57 75 22 00

Saint Laurent Médoc

Vue du Médoc, 8 rue Camille Maumey, Tél. 05 56 09 19 91



Audioprothésistes

Pauillac

Centre de Surdit  du M doc, 52 rue du Mar chal Joffre, T l. 05 56 59 01 05



Dentistes

Cissac M doc

Mme REMI Val rie, 30 rue du commerce, T l. 05 56 59 52 22

Pauillac

M. DUBUISSON Francis, 28 rue Ferdinand Buisson, T l. 05 56 59 07 90

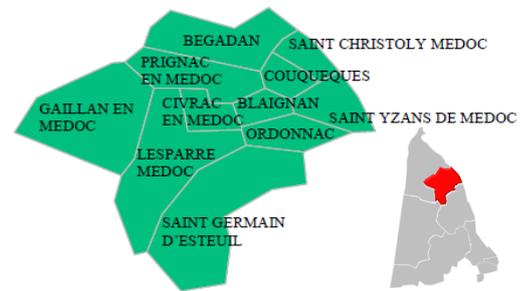
M. GELLIS Christian, 9 rue Franklin, T l. 05 56 59 12 41

M. ORILLAC Patrick, 2 rue Etienne Dieuzede, T l. 05 56 59 18 07

Mme ROUX-ORUEZABAL Dominique, 12 rue Ferdinand Buisson, T l. 05 56 59 02 16

Saint Laurent M doc

M. ROCHE Gustave, 24 rue du G n ral de Gaulle, T l. 05 56 59 43 86



Ophtalmologistes

Lesparre Médoc

1 rue Verdun, 05 56 41 29 79

M. AOUIZERATE Franck, M. BERNARD Arnaud, M. BOUCHUT Pierre,
M. COMTE Pascal et M. SCHAUER Philippe, (secteur 2)

M. MEZEA Marius (secteur 1)

64 rue Aristide Briand (Clinique Mutualiste du Médoc), Tél. 05 56 73 11 54

Mme AVEROUS Kristel, M. BERTEL Franck, Mme DERAL STEPHANT
Violaine, M. MICHOU Nicolas (secteur 2 avec contrat d'accès aux
soins)

M. THOUMAZET François, Mme PICOT Caroline, (secteur 2)

Orthoptistes

Gaillan Médoc

Mme LUCAS Stéphanie, 6 place du 8 mai 1945, Tél. 06 12 40 13 95

Opticiens

Lesparre Médoc

Bordelaise de Lunetterie, 42 Cours du Général de Gaulle, Tél. 05 56 41 04 13

KRYS, 1 Place Gambetta, Tél. 05 56 41 01 25

Les Opticiens Mutualistes, 53 rue Aristide Briand, Tél. 05 56 41 64 64

Optic Drayton, 17-19 Route de Bordeaux, Tél. 05 56 41 65 00

Optique 2000 AS2M Optic, 8 rue Jean-Jacques Rousseau, Tél. 05 56 73 46 33

Vue du Médoc Lesparre, 18 rue Jean-Jacques Rousseau, Tél. 05 56 59 86 39



O.R.L.

Lesparre Médoc

M. PATUANO Edouard, 64 rue Aristide Briand (Clinique Mutualiste du
Médoc), Tél. 05 56 73 11 64 (secteur 2)

Audioprothésistes

Lesparre Médoc

AMPLIFON, 31 rue Jean-Jacques Rousseau, Tél. 05 56 41 89 07

Audition Conseil, 17 av de Bordeaux, Tél. 05 56 73 03 96

Audition Mutualiste, 53 rue Aristide Briand, Tél. 05 56 41 64 64

Entendre, 63 Cours du Général de Gaulle, Tél. 05 56 49 32 86



Dentistes

Lesparre Médoc

Mme GUICHENE Laurence, Résidence Le Lion d'Or, 2 crs du Général de Gaulle, Tél. 05 56 41 50 84

M. GOURMAUD Jean-Pierre, 41 crs du Général de Gaulle, Tél. 05 56 41 01 26

Mme LANYI-LETELLIER Sarah, M. LETELLIER Pierre 18b rue du Palais de Justice, Tél. 05 56 41 02 17

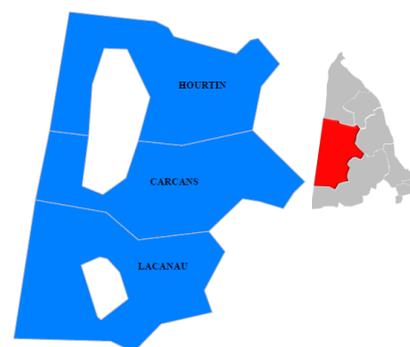
Mme MAGNA Céline, 18b rue du Palais de Justice, Tél. 05 56 73 40 39

Mme MEIFFREN Marie-Josée, 48 crs Jean Jaurès, Tél. 05 56 41 22 74

M. POLYA Richard, 22 crs du Général de Gaulle, Tél. 05 56 41 02 36

M. SELLIER Stéphane, Mme AVELINE-SELLIER Laurence, M. NG SING KWONG Andrew, 10 crs Saint Trélody, Tél. 05 56 73 40 23

Lacs Médocains



Ophthalmologistes

Hourtin

M. COUSIN Philippe, 2 rue de la Gare (Maison de Santé Pluridisciplinaire),
Tél. 05 56 73 73 10 (Conventionné secteur 2)

Orthoptistes

Hourtin

M. ADRIEN Raphaël, 2 rue de la Gare (Maison de Santé Pluridisciplinaire),
Tél. 06 47 51 67 35

Opticiens

Hourtin

Optique Iris, Place de l'Eglise, Tél. 05 56 73 49 74

Lacanau

Optic du Lac (Centre commercial Super U), av de Bordeaux, Lieu-dit Le Bas,
Tél. 05 56 26 94 67

Optique Lacanau Océan, 8 av Maréchal des Logis Garnung, Tél. 05 56 26 48 40
ou 06 88 46 87 26

Vue du Médoc Lacanau, 42 av de la Côte d'Argent, Tél. 05 57 17 63 97



Dentistes

Carcans

Mme MAYSONNAVE Fabienne, 37 route du lac, Tél. 05 56 03 40 55

Hourtin

Mme GODEFROIX BAUD Pascale, 16bis rue de la Poste, Tél. 05 56 09 25 48

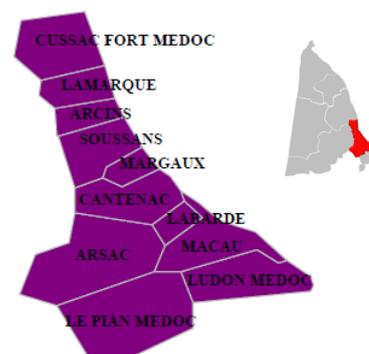
M. MAYSONNAVE Philippe, 7 rue de la Gare, Tél. 05 56 09 14 85

Lacanau

Mme MICHAUD Ariane, 14 rue Caupos, Tél. 05 57 17 22 19

M. PORTET Philippe, 14 rue Caupos, Tél. 05 56 03 53 30

Médoc Estuaire



Opticiens

Le Pian Médoc

Générale d'Optique, 274 route de Pauillac, Tél. 05 56 95 70 59

Les Opticiens du Pian Médoc, Centre Commercial Leclerc, Route de Pauillac, Tél. 05 56 16 29 74



Audioprothésistes

Le Pian Médoc

Audition Santé, Centre Commercial Leclerc, Route de Pauillac, Tél. 05 56 35 05 47



Dentistes

Arsac

M. LARREA Pierre, M. LEMOUNEAU André, Mme TOULOUSE NORMANDIN Audrey, Tél. 05 56 58 84 40

Cussac Fort Médoc

Mme GRECIET PORFILET Emmanuelle, Mme PAUTRIZEL Céline, ZA de Riou, Rue Jean Brun, Tél. 05 57 88 51 57

Le Pian Médoc

Mme BORREDON Valérie, Lotissement Landes de Garlyon, Lieu-dit Poujeau, Tél. 05 56 95 12 84

Mme ETCHEVERRY Carine, 237 rue Chateaubriand, Tél. 05 56 35 80 92

Mme LEUNG TOA LUM LARRIEU Hélène, Mme MAILHARRIN Aurore, 16 place Bacalan, Tél. 05 57 88 45 05

Macau

M. LARREA Pierre, M. LEMOUNEAU André, Mme TOULOUSE NORMANDIN Audrey, 31 B rue Camille Godard, Tél. 05 56 58 84 40

M. AIT OUARAB Habib, M. BARRE Alain, 38 Cours Pey Berland, Tél. 05 57 88 36 92

Médullienne



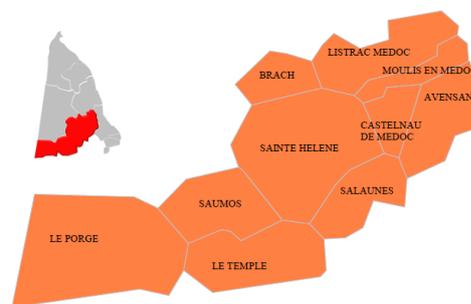
Ophtalmologistes

Castelnau de Médoc

1 Route de St Raphaël, Tél. 05 56 33 65 80

M. BONOVI Viktor (secteur 1)

M. BERTEL Franck (secteur 2 avec contrat d'accès aux soins)



Orthoptiste

Castelnau de Médoc

Mme LUCAS Stéphanie, 1 route de St Raphaël, Tél. 06 12 40 13 95

Opticiens

Castelnau de Médoc

Vue du Médoc, 1 route de Saint-Raphaël (maison médicale),

Tél. 05 56 08 82 32

Optic 2000 Millet Optic, 25 rue Victor Hugo, Tél. 05 56 58 23 09

Vue d'Ici, Rue du Marché, 1 rue du Maréchal Joffre, Tél. 05 57 10 36 04



Audioprothésistes

Castelnau de Médoc

Entendre, 90 Av Gambetta, Tél. 05 56 49 32 86



Dentistes

Avensan

Mme MILLECAM Corinne, 9 rue du stade, Tél. 05 56 58 35 56

Mme PARCELIER-PETIT Julia, Mme TECLES Alexandra, 4 Lotissement Le Pas du soc, Tél. 05 56 58 19 35

Castelnau de Médoc

M. BERTEL François, 74 Parc du Dehes, Tél. 05 56 58 11 99

Mme CHAMOIX Elise, Mme HERNANDEZ ETOURNEAU France, Mme JEANSON Anne, Mme THOMAS Annelise, 15 av du stade, Tél. 05 56 58 21 00

M. FROLA Jean-Pierre, 16 rue La Fontaine, Tél. 05 56 58 10 64

Le Porge

Mme BOULE Catherine, M. HEIN Vincent, 5 bis av de l'océan, Tél. 05 56 26 57 66

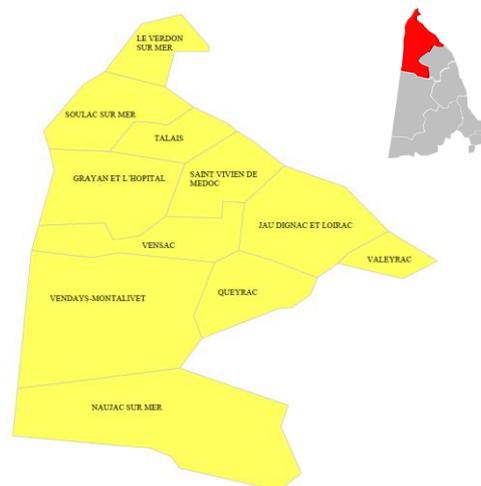
Listrac Médoc

Mme MIQUAU-PRECHOUX Dominique, 10 rue des Anciens Combattants, Tél. 05 56 58 07 26

Sainte Hélène

Mme FABRE Mélanie, 18 route de l'Océan, Tél. 05 56 58 53 65

La Pointe du Médoc



Opticiens

Saint Vivien de Médoc

Vue du Médoc, 6 cours Pierre Lassalle, Tél. 09 67 09 74 80

Soulac Sur Mer

Bordelaise de Lunetterie, 59 rue de la Plage, Tél. 05 56 09 74 32

Vision Marine, 19 rue de la Plage, Tél. 05 56 41 48 29

Vendays Montalivet

Vue du Médoc Vendays, 8 place de l'Eglise, Tél. 05 56 41 15 61



Dentistes

Saint Vivien de Médoc

M BRETON Jean-Marc, 31 Av du Général de Gaulle, Tél. 05 56 41 75 02

Soulac sur Mer

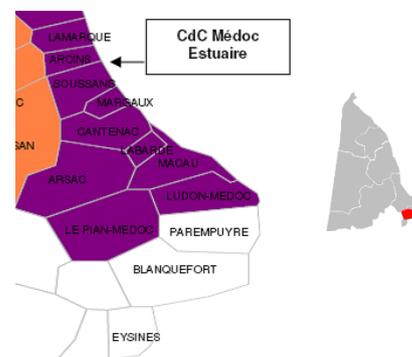
Mme AMBILLE Pascaline, Mme CAPDAREST Anne, 2 A Route de Grayan, Tél. 05 56 09 82 68

Mme LAGARDERE Elisabeth, 2 route de Grayan, Tél. 05 56 73 61 63

M. DELARUE Mickaël, 2G Route de Grayan, Tél. 05 56 73 61 63

M. CLERC Philippe, 4 rue du Trouche, Tél. 05 56 09 85 42

Blanquefort, Eysines et Parempuyre



Ophtalmologistes

Blanquefort

Mme BAYCHELIER-BULIT Marie-Françoise, M. SAMPOUX Philippe, 10 rue de la République, Tél. 05 56 95 39 03 (secteur 1)

M. PICARD Christian, 8a rue du Maréchal Leclerc, Tél. 05 56 35 16 21 (secteur 1)

Eysines

Mme ANIBALI-CHARPIAT Marie-Françoise, 117 av St Médard, Tél. 05 56 28 38 84 (secteur 1)

Mme GBARSSIN Lindha, 42 av Picot, Tél. 05 56 16 19 19 (secteur 1)

Orthoptistes

Blanquefort

Mme CORCUERA Anny, Mme ORILLARD Céline, 8A Av du Maréchal Leclerc, Tél. 05 56 35 16 21

Mme PEJOINE Elisabeth, 10 rue de la République, Tél. 05 57 51 71 37

Eysines

Mme CIRON Nadine, 117 Av de St Médard, Tél. 05 56 28 38 84

Mme DALILI ROY Sana, Mme RIZZETTO Marie, 42 Av de Picot, Tél. 05 56 16 19 19

Opticiens

Blanquefort

Les Opticiens Mutualistes, Centre Commercial de la Renney, 102 av du 11 novembre, Tél. 05 56 05 86 30

KRYS C Isard, 3 rue Gambetta, Tél. 05 56 57 18 56

Bordelaise de Lunetterie, 4 Place de l'Eglise, Tél. 05 56 57 05 23

Médoc Optique, 1 Place de l'Eglise, Tél. 05 56 35 32 95

Eysines

Optique du Vigean, 110 Av du Médoc, Tél. 05 56 42 92 24

Atol Emmanuel André Associé, Centre Commercial Super U, 325 av Taillan, Tél. 05 56 57 67 88

Parempuyre

Optic 2000, 26 av Philippe Durand Dassier, Tél. 05 56 57 15 69



O.R.L.

Blanquefort

M. BAYCHELIER Jean-Louis, M. BINET Dominique, 18 Av du Général de Gaulle,
Tél. 05 56 95 07 34 (Conventionné secteur 1 avec contrat d'accès aux soins)

Audioprothésistes

Blanquefort

Audio Conseil, 25 rue Raymond Valet, Tél. 05 57 93 00 66
Audition Mutualiste, Centre Commercial Renney, 102 av du 11 Novembre,
Tél. 05 56 18 57 72

Parempuyre

Audio 2000 Clermont Distribution Adhérent, 26 av Philippe Durand Dassier,
Tél. 05 56 01 24 46



Dentistes

Blanquefort

Mme BUREL CHAUDY Yolaine, 11 Av du Général de Gaulle, Tél. 05 56 95 04 29
M. ARDOUYTZ Jean-Marie, 16 rue de Galochet, Tél. 05 56 35 11 45
Mme DEPAIRE-LAFFITTE Marie, 20 rue Tastet Girard, Tél. 05 57 93 00 88
M. BAYZE Bruno, 220 Av du Général de Gaule, Caychac, Tél. 05 56 35 22 52
Mme BONILLA Marie-Isabel, 222 Av du Général de Gaulle, Tél. 05 56 01 20 78
M. CABANIE Jean, 5 rue Gambetta, Tél. 05 56 35 19 07
M. SANCHEZ Pablo, 5 rue Gambetta, Tél. 05 56 35 00 04
M. BROUSSEAUD Julien, M. SOENEN Arnaud, 8 rue du Maréchal Leclerc,
Tél. 05 56 35 46 03
M. ROBERT Bruno, Centre Commercial La Renney, 102 Av du 11 Novembre,
Tél. 05 56 35 25 35

Eysines

Mme HERVOUET MAWER Corinne, Mme RENIER Catherine, 117 Av de Saint
Médard, Tél. 05 56 28 41 91
Mme BAECHLER LOURDIN Sandrine, 12 Av de la Pompe au Breteil,
Tél. 05 56 51 00 99
Mme FERNANDEZ Pascale, Mme LEDENT Camille, 126 Av du Médoc,
Tél. 05 56 28 11 38
Mme BOUHANA Anne-Hélène, Mme CORET Sylvie, 167 Av de l'Hippodrome,
Tél. 05 56 28 92 28
M. RADOT Nicolas, 177 Av de l'Hippodrome, Tél. 05 56 28 63 33
Mme SARRAZIN MERIGAUD Valérie, 215 Av de l'Hippodrome,
Tél. 05 56 57 76 47
Mme MORIN Aurélie, 27 Av du Médoc, Le Vigeon, Tél. 05 56 11 04 24



Dentistes (suite)

Eysines

M. GIMET Jacques, Mme RANDRIAN TSEHENO Catherine, 42-44 Av de Picot, Tél. 05 56 16 19 19

M. GUIGNARD BAECHLER Claude, 44 Av de la Libération, Tél. 05 56 28 13 34

M. GAUTHIER JANZICK Jérémie, Mme PINAQUY Marie-Elisabeth, 91 Av du Taillan Médoc, Tél. 05 56 28 06 65

M. MURCIA Jonathan, Bât. C - Appt 21, Résidence Les Jardins de Mélodie, 98 Av du Médoc, Tél. 05 56 11 04 24

Parempuyre

Mme CARRICABURU Mirentxu, Mme GAHAGNON Frédérique, 17 Av Durand Dassier, Tél. 05 56 35 22 09

M. MEYNARD Joël, 17 Av Durand Dassier, Tél. 05 56 35 22 09

M. BARTHES Benjamin, Mme BECHADE SCHIFFMANN Isabelle, M. CLAMY EDROUX Emeric, 30 Av PH et H Durand Dassier, Tél. 05 56 35 30 34

Mme JOLY Alexandra, 35 Av Durand Dassier, Tél. 05 56 98 25 19

Sur l'ensemble du Médoc



Opticien

Saumos

Mme RUIZ Sandrine, Home Optic (votre opticien à domicile), 2 av des Landes, Tél. 06 80 55 56 80

Se déplace à votre domicile sur rendez-vous



Hygiéniste de bouche

Andernos-les-bains

Mme LAMOTHE Delphine, ABC Hygiène Bucco-dentaire, 2 rue des Goélands, Tél. 06 88 35 13 05

Dans le cadre d'un service à la personne, réalisation d'une toilette bucco-dentaire adaptée à chacun.

Se déplace à votre domicile sur rendez-vous (tarifs sur demande)

*Un guide réalisé dans le cadre du
Contrat Local de Santé du Médoc
par*



www.asept-gironde.fr



www.pays-medoc.com

en partenariat avec l'ISPED

avec le soutien financier de



Document réalisé en Avril 2016